

## **Liste des professions exigeant des talents mondiaux Volet des talents mondiaux – Catégorie B**

Dans la cadre de la catégorie B du Volet des talents mondiaux, les employeurs peuvent embaucher des travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés pour pourvoir des postes visant des professions figurant sur la liste suivante.

CNP	Profession	Exigence de salaire minimum	
		Taux horaire	Salaire annuel
<a href="#">0213</a>	Gestionnaires de systèmes informatiques	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2147</a>	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2171</a>	Analystes et consultants/consultantes en informatique	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2172</a>	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2173</a>	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2174</a>	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2175</a>	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	<a href="#">Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir</a>	
<a href="#">2241</a>	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	<b>36,06 \$</b>	<b>75 000 \$</b>
<a href="#">2283</a>	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	<b>32,21 \$</b>	<b>67 000 \$</b>
<a href="#">5241</a>	Designers dans le domaine des médias numériques <i>Exigences :</i> * Le salaire annuel associé à ce poste ne peut être inférieur à 75 000 \$ (taux horaire de 36,06 \$) ou au salaire courant (s'il est plus élevé). Il nécessite un minimum de	<b>36,06 \$</b>	<b>75 000 \$</b>

	<p>cinq années d'expérience dans au moins un des domaines suivants : modélisation 3D, réalité virtuelle, réalité augmentée, animation d'un média numérique, création de niveaux pour la conception de médias numériques, logiciels de traitement pour la conception de médias numériques et logiciel de développement « pipeline » ou applications pertinentes pour la conception de médias numériques.</p>		
<p><a href="#">5131</a></p>	<p>Producteur/productrice, directeur technique, créatif et artistique/directrice technique, créative et artistique, et gestionnaire de projet – effets visuels et jeux vidéo</p> <p><i>Exigences :</i></p> <p>* Le salaire annuel associé à ce poste ne peut être inférieur à 75 000 \$ (taux horaire de 36,06 \$) ou au salaire courant (s'il est plus élevé). Il nécessite un minimum de cinq années d'expérience dans l'industrie des effets visuels, des jeux vidéo ou de l'animation dans une des fonctions suivantes : producteur/productrice, directeur technique/directrice technique, directeur de création/directrice de création, directeur artistique/directrice artistique ou gestionnaire de projet, avec en plus expérience dans au moins un des domaines de l'industrie des effets visuels, des jeux vidéo ou de l'animation suivants : surfaçage et développement de l'aspect, conception de personnages ou réglage de la simulation, peinture mate ou développement de techniques « pipeline » et applications pour effets visuels, jeux vidéo ou production d'animation.</p>	<p><b>36,06 \$</b></p>	<p><b>75 000 \$</b></p>